Photo: F. PERRIAT

Bromus racemosus L., 1762

Brome en grappe

Famille des Poaceae

Liste rouge	Arrêté ZH
NE	✓

Statut

Indigène

Protection

sans objet

Humidité édaphique

Période optimale d'observation

J F M A **M** **J** J A S O N D

Description

Plante annuelle de 30-80 cm. Tiges glabres, feuilles et gaines velues à ligule courte et dentée. Inflorescence en panicule verdâtre, presque simple, dressée, contractée après la floraison, à rameaux assez courts, scabres, disposés par deux et portant chacun un épillet. Epillets plus petits, glabres et luisants, à 5-9 fleurs toujours imbriquées ; glumelle inférieure (lemme) dépassant la supérieure, obovale, à bords insensiblement arqué, ne formant pas d'angle obtus distinct et pourvue d'une arête subterminale plus courte ou égalant la lemme.

Confusions possibles

Le brome en grappe peut être facilement confondu avec le brome variable (*Bromus commutatus*), il s'en distingue par sa panicule dressée après la floraison, ses épillets lisses et glabres, à paléole un peu plus courte que la lemme. Cette espèce est aussi proche du brome mou (*Bromus hordeaceus*), qui possède des gaines basales parfois glabres ou à poils peu denses, des épillets épais et rigides, à lemme glabre, plus ou moins coriace à maturité et plus longue que la paléole, à faces latérales lisses.

Caractères biologiques

Hémicryptophyte bisannuel.

Caractères écologiques

Espèce neutrocalcicole, mésohygrophile, des substrats riches en nutriments : prairies humides, bas-marais, rives d'étangs et de cours d'eau.

Végétations concernées

Espèce présente principalement dans des prairies hygrophiles de fauche, soumises à des inondations de courte durée, relevant du *Bromion racemosi* et des prairies mésohygrophiles, mésotrophiles, fauchées du *Colchico autumnalis - Arrhenatherenion elatioris*.

Répartition géographique

Le brome en grappe est une espèce subatlantique, présente dans toute la France, mais dont la répartition et la fréquence restent à préciser du fait des confusions avec *Bromus commutatus*. Dans le bassin Seine-Normandie, il est fréquent dans le pays d'Auge, la plaine de Caen, le Bessin et le littoral manchot (Basse-Normandie). Il est bien représenté dans la vallée de la Seine (de l'amont jusqu'à l'estuaire), dans les vallées du Loing et de l'Oise, en Champagne humide et dans les vastes prairies inondables de la vallée de l'Oise moyenne, entre la Thiérache et le Compiégnois (Picardie). On trouve quelques stations éparses en vallée de l'Aisne et il est dispersé en Bourgogne.

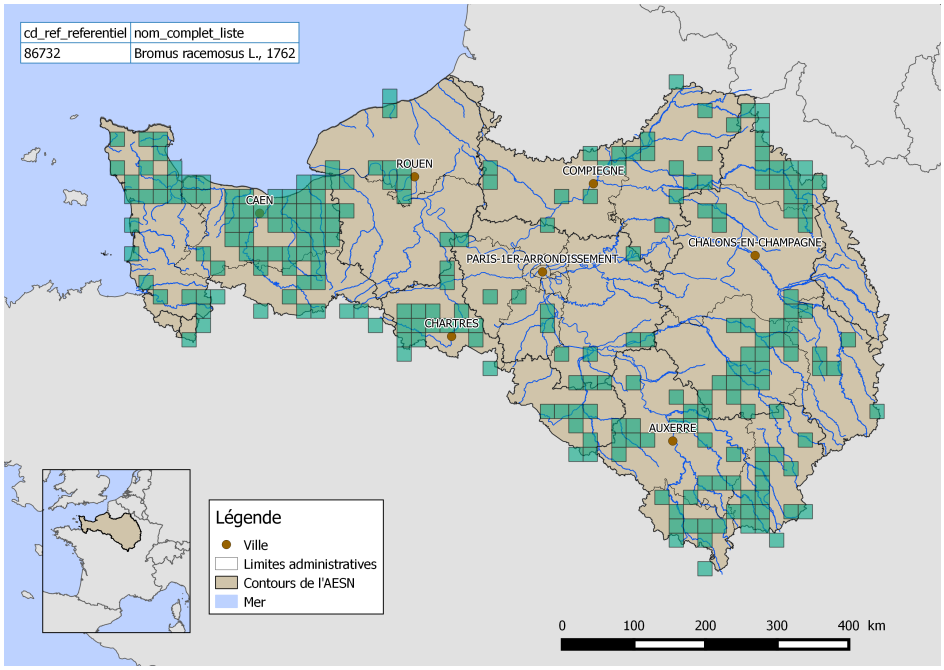

Sociabilité - Etat des populations - Menaces

En régression dans toute la France, cette espèce est menacée par la dégradation des prairies humides : drainage, populiculture, intensification des pratiques agricoles et mise en culture.